



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/CP/UZB/1
31 janvier 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Deuxième session ordinaire de 1995
3-7 avril 1995, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

PNUD : PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER PROGRAMME DE L'OUZBÉKISTAN

<u>Période couverte par le programme</u>	<u>Ressources effectives programmées</u>	<u>Dollars</u>
1994-1996	CIP net	6 283 000
	Participations aux coûts (chiffre estimatif)	<u>876 000</u>
	Total	<u>7 159 000</u>

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. SITUATION, OBJECTIFS ET STRATÉGIES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT	1 - 8	2
A. Situation socio-économique	1 - 4	2
B. Objectifs et stratégies nationaux de développement	5 - 8	3
II. COOPÉRATION EXTÉRIEURE	9 - 12	4
A. Rôle de la coopération extérieure	9 - 10	4
B. Coordination de l'aide	11 - 12	5
III. LE PROGRAMME DE PAYS	13 - 37	5
A. Évaluation du programme en cours	13 - 15	5
B. Propositions relatives à la coopération du PNUD	16 - 33	6
C. Coopération dans des domaines autres que les principaux domaines d'activité du programme de pays	34	11
D. Modalités d'exécution et de gestion	35 - 37	11
<u>Annexes</u>		
I. État financier récapitulatif		13
II. Matrice du programme		14

I. SITUATION, OBJECTIFS ET STRATÉGIES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

A. Situation socio-économique

1. L'Ouzbékistan est un pays enclavé qui est bordé au nord par le Kazakhstan, à l'est par le Kirghizistan et le Tadjikistan, au sud par l'Afghanistan et à l'ouest par le Turkménistan. Une partie de sa frontière avec le Kazakhstan traverse la mer d'Aral. Il a une superficie de 447 000 kilomètres carrés. Les pluies y sont, dans l'ensemble, peu abondantes, et 10 % seulement de ses sols sont cultivés; il s'agit pour 95 % de terres irriguées. C'est le pays le plus peuplé d'Asie centrale, avec 23 millions d'habitants. Cette population est constituée pour 71 % de ruraux, qui sont concentrés dans les vallées fertiles, et notamment celle de la Fergana, l'une des zones les plus densément peuplées de cette région. L'Ouzbékistan est doté de riches antécédents culturels liés à l'ancienne Grande Route de la soie, aux centres commerciaux et de savoir qui y sont apparus durant le premier millénaire, ainsi qu'à sa très grande diversité ethnique. Sa population comprend une centaine de nationalités différentes. On compte environ 71 % d'Ouzbeks et d'importantes minorités russe (8 %), kazakhe et tadjike (4 % chacune). Sur le plan administratif, le pays comprend 12 provinces, auxquelles s'ajoute le territoire indépendant de Karakalpakie, ainsi que des municipalités et des comtés agricoles. Sa capitale, Tachkent, compte 2,5 millions d'habitants.

2. L'Ouzbékistan est une grande région de production agricole, laquelle représentait 40 % de son produit matériel net (PMN) en 1992. Il est le quatrième producteur mondial et le troisième exportateur de coton. Grâce à une extension considérable des surfaces irriguées, il est aussi le plus gros producteur de fruits et de légumes de la Communauté d'États indépendants (CEI). Il est également doté de ressources naturelles. Troisième producteur d'or et de gaz naturel de l'ex-Union soviétique, il est l'un des dix principaux fournisseurs de gaz naturel du monde. Sa production pétrolière est limitée mais dotée d'un potentiel important. Le pays dispose d'un système de transport relativement bien développé, mais aux normes variables, et ses télécommunications laissent à désirer.

3. En dépit des ressources naturelles dont il est doté et de l'accroissement de sa production agricole et industrielle, l'Ouzbékistan fait face à de sérieuses contraintes pour son développement. Il était l'une des quatre républiques les plus pauvres de l'ex-Union soviétique. Son taux de natalité dépasse 3 %, et 40 % de sa population est âgée de moins de 15 ans. Les taux de chômage officiels sont encore très faibles, mais ils masquent un sérieux problème de non-emploi dans des usines fonctionnant en dessous de leur capacité et de débouchés limités pour ceux qui quittent le système scolaire en une période de faible capacité d'absorption de l'économie. La contraction du marché de l'emploi a touché d'une manière disproportionnée les femmes. Le rôle de soutien que jouent celles-ci au niveau des familles a également été affecté par la réduction des services sociaux tels que les crèches et les jardins d'enfants.

4. Lors de l'effondrement de l'Union soviétique, l'Ouzbékistan a connu toute une série de problèmes communs à tous les pays issus de l'ex-URSS, à savoir une baisse de la production, une dislocation des échanges commerciaux au sein de l'Union et la perte des transferts budgétaires qui, dans le cas de l'Ouzbékistan, étaient les plus élevés de l'Union et qui représentaient 19,5 % de son produit intérieur brut (PIB) en 1991. Cela a entraîné une baisse de son PIB réel de 10 % en 1992, de 3 % de plus en 1993 et, selon les estimations, de 7 % en 1994. Une monnaie nationale temporaire, rattachée au rouble, a été introduite en novembre 1993; elle est passée à un système flottant en avril 1994 et a été suivie, en juillet de la même année, d'une unité monétaire définitive, le som. Son taux de change sur le marché libre a été relativement stable. Dans la période qui a immédiatement suivi l'indépendance, le maintien de contrôles sur les prix et de réglementations provisoirement permis au pays d'éviter de subir les effets des chocs économiques, mais retardé les mesures d'ajustement drastiques qui auraient dû être prises. Avec un taux d'inflation de plus de 1 000 % entre 1992 et 1994, les subventions à

/...

la consommation ont été réduites et le pays a connu une baisse substantielle des revenus réels et du niveau de vie. Le revenu des ménages en proportion du revenu global a diminué de 70 % en 1993. L'essentiel de cette baisse a porté sur les paiements de transfert, dont la majorité prenaient la forme de pensions. Les prestations de soins de santé ont été particulièrement touchées, des pénuries de vaccins étant enregistrées lors de poussées de polio et de diphtérie. La moitié de la population n'a pas accès à une eau salubre, et les maladies d'origine hydrique sont en progression. La majorité des habitants ont été touchés par la baisse des revenus réels et du niveau de vie, et la Banque mondiale estime que 44 % de cette population vit en dessous du seuil de pauvreté représenté par un salaire minimum d'environ 6 dollars par mois. Le PIB par habitant était estimé à 810 dollars en 1993, et l'on s'attend à ce qu'il baisse encore. Pour une population alphabétisée et bien informée, qui a été habituée au système de protection sociale de l'ex-Union soviétique, le niveau de service escompté reste élevé et difficile à maintenir, ce qui impose de lourdes charges à la gestion politique et économique du pays.

B. Objectifs et stratégies nationaux de développement

5. L'Ouzbékistan a accédé à l'indépendance en août 1991 et s'est doté d'une nouvelle constitution en décembre 1992. Celle-ci consacre les principes fondamentaux des droits civiques et de la séparation des pouvoirs. L'ancien parti communiste a été rebaptisé parti démocratique du peuple (PDP), et son responsable l'a emporté aux élections présidentielles qui ont suivi. Des élections parlementaires pluralistes ont eu lieu le 25 décembre 1994. Le Gouvernement ouzbek a demandé et obtenu la présence d'observateurs internationaux, notamment de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), pour en assurer le contrôle.

6. La gestion des problèmes ethniques nécessite beaucoup de doigté sur le plan politique, car les minorités influentes, qu'elles soient russe, kazakhe, tadjike ou turkmène, garantissent le maintien des liens entre le pays et les États voisins. La poursuite du conflit le long de la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan, région dans laquelle la ligne frontalière n'est pas hermétique, est un facteur de risque, sur le plan politique et du point de vue de la sécurité, pour le pays et la région. C'est pourquoi le Gouvernement ouzbek a encouragé la communauté internationale, et particulièrement les Nations Unies, à jouer un rôle dans le règlement de ce différend et, plus largement, en ce qui concerne les problèmes de sécurité régionale. A la quarante-huitième session de l'Assemblée générale, en 1993, le Président de la République d'Ouzbékistan a officiellement appelé de ses vœux "un séminaire permanent de l'ONU sur la sécurité, la stabilité et la coopération" dans la région.

7. La stratégie suivie par l'Ouzbékistan pour assurer la transition vers une économie de marché est fondée sur les cinq principes suivants :

a) La priorité de l'économie sur la politique et le retrait de l'idéologie des relations économiques internes et externes;

b) Le rôle de l'État en tant que réformateur et agent principal de la transformation démocratique;

c) Le maintien du droit et de l'ordre et la suprématie du droit;

d) Une politique sociale solide, afin de protéger les couches les plus vulnérables de la population;

e) La nécessité d'opérer la transition graduellement, et d'une manière progressive.

Compte tenu du caractère prudent de cette approche progressive, le programme de réforme structurelle a démarré plus lentement que dans certains autres pays issus

/...

de l'ex-Union soviétique. L'objectif des dirigeants, qui est d'éviter les troubles et de donner des chances aussi larges et égales que possible à tous les groupes ethniques, a été réalisé grâce à l'élimination graduelle de l'ancien système de subventions et de transferts généralisés. Le programme entrepris n'en est pas moins de portée générale, et les mesures de réforme se sont accrues en 1994. Un décret présidentiel, en date de janvier 1994, a institué un conseil ministériel sur la réforme économique, l'entrepreneuriat et l'investissement étranger, étendu le champ de compétence du comité des privatisations, créé une bourse des valeurs, modifié la réglementation applicable à la détention de comptes en devises par des nationaux et des coentreprises, aboli les droits d'importation pendant un an et établi une société d'assurance publique afin de garantir les investissements étrangers. Un autre décret, daté de mars, a fixé les principes directeurs applicables à la vente de biens appartenant à l'État.

8. Bien que l'augmentation future de la production dépende, dans une certaine mesure, de facteurs externes tels que les prix des principaux produits d'exportation de l'Ouzbékistan, la poursuite des réformes devrait, d'après les projections, entraîner une stabilisation de la production et des prix à moyen terme. En s'engageant à entreprendre un vaste programme de réforme économique au cours des deux à trois ans à venir, le Gouvernement ouzbek a également reconnu qu'il convenait de mobiliser des ressources pour appuyer le processus de transition vers un système axé sur le marché. Le potentiel de croissance économique offert par les activités nouvelles et l'amélioration de la production est considérable, et l'on s'attend à ce qu'un financement extérieur substantiel soit nécessaire à moyen terme. Les autorités ont bon espoir d'attirer des investissements privés de grande ampleur, en particulier pour les nouvelles opérations dans le secteur du pétrole et du gaz, mais un financement technique et concessionnel est également nécessaire afin d'améliorer, à bien des égards, l'infrastructure matérielle et sociale.

II. COOPÉRATION EXTÉRIEURE

A. Rôle de la coopération extérieure

9. Par rapport à la manière dont elle a réagi vis-à-vis de certains autres pays de l'ex-Union soviétique nouvellement indépendants, la communauté internationale a commencé par faire preuve, à l'égard de la stratégie de réforme de l'Ouzbékistan, d'une prudence à la mesure de celle caractérisant cette même stratégie. Cela dit, l'engagement manifesté en faveur du processus de réforme commence à dissiper le scepticisme initial des bailleurs de fonds. L'Ouzbékistan est devenu membre de la Banque mondiale en septembre 1992, et la première réunion officielle du Groupe consultatif est prévue pour mars 1995. Le pays est à un stade avancé dans ses négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) pour un appui à sa balance des paiements dans le cadre de la Facilité pour la transformation systémique, un appui parallèle devant être fourni par la Banque.

10. Les autorités reconnaissent le rôle particulier qui revient à la coopération technique, en l'état actuel des besoins de développement du pays, pour permettre à celui-ci d'aborder d'une manière cohérente les réformes de ses politiques et de ses systèmes d'exécution. Elles apprécient la neutralité et les autres avantages comparatifs offerts par le système des Nations Unies, ainsi que l'assistance sous des formes très diverses que peuvent fournir ses divers organismes et programmes. Elles ont particulièrement encouragé la création et la mission d'un bureau unifié des Nations Unies à Tachkent. Les organismes ont joué un rôle important aux premiers stades de l'identification des besoins et des programmes nationaux, et le Gouvernement reconnaît qu'à mesure que les programmes atteindront un stade d'exécution plus coûteux, les Nations Unies, et en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pourront jouer un rôle utile dans la coordination et la mobilisation des ressources. Il reconnaît également l'importance du système des Nations Unies pour ce qui est d'aider l'Ouzbékistan à s'intégrer à la communauté internationale et aux marchés mondiaux. Les modalités de la Coopération technique entre pays en développement (CTPD) l'intéressent en ce

/...

sens que les politiques et programmes nationaux peuvent tirer pleinement parti d'une expérience correspondante, surtout de la part de pays en développement qui connaissent une croissance rapide.

B. Coordination de l'aide

11. A l'époque où il est devenu indépendant, l'Ouzbékistan n'avait pas de mécanisme pour traiter des questions de relations extérieures, y compris dans le domaine de l'aide. En 1992, avec l'appui conjoint de la Banque mondiale et du PNUD, un Département des relations économiques extérieures a été créé à l'échelon ministériel et placé sous l'autorité d'un vice-premier ministre. Il comprend deux divisions, chargées respectivement : de l'investissement direct étranger et autres questions de relations économiques extérieures, et de la coopération en matière de développement. La seconde s'occupe de coordonner et de gérer l'aide extérieure, qu'il s'agisse de prêts ou de dons, d'aide en nature ou de coopération technique. Elle sert de point de contact pour le pays dans ses relations avec les organismes donateurs et est également chargée de préparer les réunions des bailleurs de fonds, notamment celles du Groupe consultatif, et d'y prendre part. C'est elle qui doit préparer périodiquement des rapports établissant un lien entre la stratégie économique suivie par les pouvoirs publics et les objectifs prioritaires de l'aide. Elle est en outre chargée de rendre compte des engagements et des décaissements, ainsi que de la dette extérieure. L'exécution et le suivi des projets d'aide sont du ressort des ministères techniques, en consultation avec cette division.

12. À la Conférence sur l'assistance aux États nouvellement indépendants, qui s'est tenue en octobre 1992, l'Ouzbékistan a demandé la création de groupes consultatifs sous l'impulsion de la Banque mondiale. Une réunion préparatoire s'est tenue dans ce sens, en décembre 1992, suivie d'une réunion locale, en mai 1993, et la première réunion officielle du groupe doit avoir lieu en 1995. A l'échelon local, des réunions informelles des bailleurs de fonds se sont tenues d'une manière ponctuelle et sous la présidence du PNUD ou d'autres organismes multilatéraux, selon les cas. Le Bureau intégré des Nations Unies a été ouvert en février 1993 à Tachkent; il regroupe le PNUD, le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), certains des services de ces organisations assurant des responsabilités d'échelon régional pour l'Asie centrale. Le Représentant résident du PNUD est le Coordonnateur résident de l'Organisation des Nations Unies et le directeur du Bureau intégré. Celui-ci a tout à la fois mis en valeur l'ONU et ses activités, et suscité de grands espoirs.

III. LE PROGRAMME DE PAYS

A. Évaluation du programme en cours

13. Du fait de la rapidité avec laquelle ont été créés les États nouvellement indépendants issus de l'ancienne Union soviétique, l'assistance du PNUD en Ouzbékistan a été mise en oeuvre sur la base d'un document cadre de pays à court terme sur deux ans. Bien que ce cadre se soit avéré utile comme mesure intérimaire, il n'a pas donné lieu au processus intégral d'examen propre à un programme de pays. Il a eu recours à diverses sources de financement, et en particulier aux fonds mondiaux et spéciaux des organismes, pour mettre en route les programmes, notamment dans le cadre de missions d'identification et d'études. Dans les cas d'urgence, il a également fait appel aux fonds régionaux afin d'associer les États nouveaux aux programmes régionaux en cours. Dans ces conditions, le niveau programmable du chiffre indicatif de planification (CIP) du cinquième cycle a bénéficié de l'appui, limité mais néanmoins précieux, de montants alloués à partir d'autres programmes. Le CIP de 6,283 millions de dollars est en grande partie engagé pour des projets déjà approuvés ou inclus dans la filière.

/...

14. Le programme est intrinsèquement nouveau, et les possibilités d'évaluation des progrès réalisés sont limitées. Les besoins définis par le Gouvernement portent sur le renforcement des capacités nationales et la connaissance des réalités internationales afin de définir de nouvelles politiques et de gérer de nouveaux systèmes qui soient adaptés à une société démocratique et axée sur le marché. L'approche suivie par le PNUD pour le renforcement des capacités a consisté à promouvoir un dialogue de haut niveau et des initiatives spécialisées débouchant sur des politiques et des programmes mieux adaptés aux besoins d'une société et d'une économie en transition. Les initiatives relatives aux privatisations, à la fiscalité, à la promotion des investissements, au rôle des organisations non gouvernementales (ONG) dans la société civile, à la protection sociale et à la lutte contre la pauvreté ont débouché sur un sérieux réexamen et, dans certains cas, de profondes révisions par les pouvoirs publics des politiques et approches existantes. Elles ont également eu pour corollaires l'élaboration d'une nouvelle législation et la création de nouvelles institutions. Un autre indicateur de réussite est la mobilisation des ressources dans le cadre des accords de partage des coûts et de financement parallèle.

15. Le Gouvernement et le PNUD souhaitent à présent faire reposer les activités entreprises sur les bases plus officielles d'un programme de pays et promouvoir une approche plus coordonnée et plus cohérente. Par ailleurs, on s'attend à ce que le statut propre à un programme de pays valorise les efforts entrepris par le PNUD en vue de coordonner les activités dans les domaines clés dans lesquels il a été chargé de jouer un rôle de chef de file, ainsi que pour la mobilisation des ressources extérieures.

B. Propositions relatives à la coopération du PNUD

1. Phase préparatoire

16. Ce programme de pays a réduit le délai qui est habituellement respecté par le PNUD et ses partenaires aux fins de consultations. Les priorités identifiées dans le cadre du programme découlent du fait que le Gouvernement a besoin de remplacer d'urgence les politiques, structures et programmes actuels, qui sont inopérants ou d'un fonctionnement inadéquat, compte tenu de la phase transitoire dans laquelle se trouve le système économique et social. C'est pour cette raison que le Gouvernement et le PNUD ont adopté une procédure abrégée afin de présenter un programme de pays aux fins d'approbation officielle.

17. Le programme prend appui sur les missions d'identification et de formulation initiales entreprises par les institutions spécialisées par l'intermédiaire du PNUD, ainsi que celles menées par le PNUD lui-même. Depuis l'ouverture du Bureau de l'ONU, celle-ci maintient avec les pouvoirs publics un dialogue régulier et de haut niveau en ce qui concerne les changements à apporter aux politiques en vigueur, afin d'aider le pays à assurer la transition vers une société démocratique et une économie de marché. En dépit du processus de consultations abrégé qui a été suivi, le programme de pays reflète l'accord qui a été conclu entre les parties sur les objectifs prioritaires pouvant donner lieu à une assistance de la part du PNUD, ainsi que sur les problèmes clés et sur la démarche à suivre.

2. Stratégie de coopération du PNUD

18. Quatre considérations majeures ont déterminé la stratégie de coopération avec le PNUD arrêtée par le Gouvernement. Premièrement, ce dernier entend tirer parti de la vigueur du système des Nations Unies pour améliorer l'accès de l'Ouzbékistan aux marchés mondiaux ainsi que ses liens internationaux. L'appui manifesté par les autorités à l'égard du Bureau unifié de l'ONU témoigne de cet intérêt. Deuxièmement, il compte mettre à profit la neutralité politique et stratégique du PNUD dans le cadre d'un dialogue qui lui permettra de mieux comprendre les conditions de la gestion des affaires publiques et du développement humain qui conviennent à une société démocratique. Troisièmement, il compte sur le PNUD pour

/...

lui fournir une assistance technique dans des domaines clés - réforme économique et sociale, développement du secteur privé, gestion et coordination de l'aide extérieure. Quatrièmement, et c'est là une considération qui est liée aux autres, il y a la capacité du PNUD à mobiliser des ressources, en particulier dans les domaines d'activité du programme dans lesquels le PNUD est susceptible d'être désigné comme chef de file.

19. À l'appui de ces considérations, le Gouvernement entend intégrer la coopération technique du système des Nations Unies avec ses mécanismes nationaux pour définir et gérer les politiques et les aspects propres à la transition vers une société démocratique et une économie de marché. Le PNUD et ses agents d'exécution sont censés apporter un appui interne afin de parvenir à des positions qui soient véritablement définies à l'échelon national et qui soient le fait du pays lui-même. Ce dialogue sur les questions de politique générale, en prenant appui sur un effort de formation et de partage de l'expérience, contribuera à renforcer les capacités pour la gestion des nouveaux systèmes qui doivent être adoptés.

3. Coopération du PNUD envisagée dans des domaines prioritaires sélectionnés

20. Les domaines prioritaires envisagés pour le PNUD portent sur une coopération technique à l'appui des réformes économiques et sociales et, plus précisément, sur la coordination économique et la gestion de l'aide, le développement du secteur privé et les privatisations, la réforme et le développement du secteur social, et la promotion d'un environnement durable. Dans chaque domaine, l'objectif général est de développer et de promouvoir une approche du développement centrée sur la personne humaine et définie par le Gouvernement comme la recherche d'une économie de marché à vocation sociale.

Gestion économique et coordination de l'aide

21. Le Gouvernement estime que son approche graduelle des réformes économiques évitera les troubles sociaux qui pourraient discréditer la transition vers une économie de marché aux yeux de la société. Il est tenu tout à la fois de générer efficacement des recettes et de contracter les dépenses de manière à réduire le déficit des finances publiques. Cela suppose notamment l'adoption d'un système fiscal adapté à une économie de marché, qui soit à la fois juste et efficace et qui ne favorise pas l'émergence d'une économie clandestine. Ce domaine relève tout à fait des compétences de la Banque mondiale et du FMI. L'apport du PNUD découle de la stratégie consistant à faire intervenir le personnel de l'ONU au sein des ministères intéressés au renforcement des capacités par le biais du dialogue et de la formation. Une approche pluridisciplinaire doit être suivie pour faire face aux problèmes sociaux et aux conséquences des politiques macro-économiques de remplacement.

22. Un sérieux obstacle à l'accélération des réformes est le manque d'institutions appropriées et l'absence d'un corps expérimenté de spécialistes dotés d'une bonne connaissance des questions macro-économiques et des problèmes de développement humain. Le dialogue avec les organismes extérieurs n'a pas nécessairement permis aux responsables de saisir pleinement les implications de telle ou telle mesure de réforme, ce qui les a empêchés de mettre totalement en oeuvre les réformes en question. L'assistance fournie par le PNUD, notamment dans le cadre du Programme de renforcement des capacités de gestion (MDP), contribuera à doter le pays des capacités voulues pour entreprendre les recherches sur les politiques à suivre, examiner les options disponibles dans ce domaine, promouvoir l'échange d'informations entre des organismes nationaux très divers et avoir accès aux compétences internationales.

23. Pour que les réformes aboutissent dans le cadre d'une économie en transition, il convient de jeter les bases d'un contexte de marché. Par le biais d'un projet en matière de comptabilité (cofinancé par l'Union européenne), le PNUD contribue à

/...

mettre en place l'infrastructure économique de base nécessaire à une économie de marché en procédant à une réforme du système de comptabilité des entreprises, notamment au moyen de lois et de normes comptables, en assurant le recyclage des comptables et en renforçant cette profession.

24. La coordination et la gestion de l'aide constituent des fonctions entièrement nouvelles pour le Département des relations économiques extérieures, qui n'est pas encore en mesure de s'acquitter de toutes les tâches qu'il est censé remplir. Des mesures sont actuellement prises pour renforcer ce service dans le cadre du Programme d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique (NATCAP), financé par les ressources spéciales du Programme (RSP). Ce projet s'attachera avant tout à mettre en place une base de données sur la coopération technique et à élaborer des principes directeurs pour la fourniture et l'utilisation des services de coopération technique, afin qu'ils soient à même de répondre aux besoins prioritaires. Il sera complété par un projet régional sur la gestion de l'aide.

Développement du secteur privé et privatisation

25. Ce domaine englobe des projets consacrés au développement du secteur privé par des mesures d'appui au processus de privatisation et au développement des petites et moyennes entreprises, ainsi que par la promotion de l'investissement direct étranger. Dans le domaine de la privatisation, trois axes principaux sont suivis : promouvoir la cohérence et l'adaptation des mesures aux besoins en évaluant le degré de réussite du processus de privatisation suivi jusqu'à présent et en fournissant directement des conseils sur les politiques à entreprendre, des mesures correctives devant être proposées en fonction des besoins; créer une base de données globale de tous les biens d'Etat destinés à être privatisés; et améliorer sur le plan qualitatif le processus de privatisation des grandes entreprises qui est déjà engagé, par le biais, par exemple, d'un effort de restructuration industrielle et de formation en matière de gestion. En ce qui concerne le développement du secteur privé, l'approche a consisté à établir des pépinières d'entreprises destinées à soutenir les petites entreprises dans leur phase initiale, dans la mesure où, la phase de transition étant ce qu'elle est, le cadre juridique et opérationnel n'est toujours pas adapté aux besoins. Les exemples tangibles d'entreprises ayant réussi devraient avoir un effet multiplicateur considérable.

26. En ce qui concerne la promotion de l'investissement étranger, le PNUD aidera le Gouvernement à mettre en place un service spécialisé dans ce domaine, qui fera appel aux compétences et aux ressources de plusieurs organismes des Nations Unies, tels que l'ONUDI et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ainsi que sur celles des organismes nationaux de promotion des investissements de pays asiatiques voisins. Ce projet prend appui sur une table ronde pour l'investissement qui a eu lieu à Tachkent en mars 1994 et qui a donné de bons résultats; ses participants se sont beaucoup inspirés de l'expérience réalisée par divers pays d'Asie dans le cadre de la CTPD.

Réforme et développement du secteur social

27. Les activités entreprises dans ce domaine d'activité prioritaire montrent l'importance que le Gouvernement attache à l'apport unique qui doit être fait par le système des Nations Unies, et notamment les institutions spécialisées. Le nouveau système économique ne peut plus assumer les mécanismes de protection sociale propres à l'économie planifiée, et le Gouvernement cherche à mettre en place un dispositif de protection sociale qui puisse protéger les groupes les plus vulnérables et éliminer, à plus long terme, la pauvreté. De par sa neutralité, le système des Nations Unies est bien placé pour prêter assistance dans ces domaines politiquement sensibles. L'impulsion et les orientations de ce domaine d'activité prioritaire ont été données dans le cadre d'une initiative interorganisations sur les besoins humains de caractère urgent, dans laquelle le PNUD a joué le rôle de chef de file. En janvier 1994, une réunion internationale a donné lieu à un

/...

échange de vues ouvert entre le Gouvernement ouzbek et la communauté internationale au sujet des objectifs prioritaires dans le domaine social et des mesures à prendre d'urgence pour empêcher que les progrès réalisés depuis plusieurs décennies dans les secteurs sociaux soient menacés ou réduits à néant. L'initiative du PNUD a donné lieu à la première déclaration de politique générale du Gouvernement consacrée aux secteurs sociaux, et à la mobilisation d'environ 8 millions de dollars pour faire face à des besoins non satisfaits sur le plan humain. A la demande des bailleurs de fonds, un comité directeur a été mis en place afin de coordonner les efforts dans ce domaine, et les apports des donateurs ont, pour leur part, débouché sur des projets dans les domaines de la santé, de l'alimentation en eau et du travail indépendant. L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'OMS sont associés, à divers titres, à cette initiative, à laquelle fait à présent suite un examen approfondi du secteur social, entrepris conjointement par le Gouvernement et des organismes du système des Nations Unies. Pour faire en sorte que cette étude donne lieu à une véritable collaboration, un groupe de travail de haut niveau est actuellement mis en place, auquel prendront part les ministres de la protection sociale, du travail, de la santé et de l'éducation. Cet examen devrait avoir en outre pour conséquence d'identifier les programmes de développement humain prioritaires susceptibles de faire l'objet de discussions avec la communauté des bailleurs de fonds en vue de recevoir un appui approprié. Un appui direct aux politiques sera fourni, dans le domaine de la santé, dans le cadre d'un projet entrepris conjointement avec l'OMS, la période actuelle étant une période cruciale pour la transition du système de soins de santé en Ouzbékistan. Ce projet d'appui consultatif devrait aussi contribuer à identifier des modules d'assistance de la part d'organismes d'aide bilatérale et d'ONG. Les femmes et les enfants ont été particulièrement affectés par l'évolution des politiques sociales en général, et les changements intervenus dans le secteur de la santé en particulier.

28. Au fur et à mesure de la transformation du pays en une économie de marché et une société démocratique, le rôle des ONG dans l'élargissement nécessaire de la société civile devient crucial. La neutralité du système des Nations Unies et l'esprit de collaboration qui a été instauré à la réunion sur les besoins humains prioritaires et à la conférence des ONG (qui a eu lieu en novembre 1994) ont contribué à établir un environnement plus propice aux ONG. En particulier, la promotion des ONG et de leurs activités est aujourd'hui un fait de plus en plus accepté et qui a donné lieu à une évolution significative des politiques. Des activités de renforcement des capacités sont entreprises actuellement avec l'appui du PNUD pour poursuivre ce processus de développement de la société civile.

29. Une des lacunes majeures de l'analyse des problèmes sociaux est le manque de statistiques adéquates sur le développement humain et social, et notamment de statistiques permettant d'avoir une connaissance globale des dimensions de ces problèmes sur le plan régional et vis-à-vis de la problématique hommes/femmes. Par le biais de son examen du secteur social et de l'établissement d'un rapport sur le développement humain, le PNUD appuie les efforts entrepris, au plan national, pour réunir des statistiques appropriées, et celles-ci devraient servir à la mise au point de projets ayant pour thème la participation des femmes au développement. Un premier pas a été fait avec la création d'un service spécialisé dans ce domaine, qui sera chargé de promouvoir l'égalité entre les sexes et notamment d'aider à préserver les progrès réalisés par les femmes du temps de l'Union soviétique. Compte tenu de l'ampleur des besoins qui existent dans le secteur social, la stratégie visée consiste à employer les ressources limitées du PNUD comme un levier en vue de mobiliser des fonds substantiels auprès de sources bilatérales et des ONG.

30. En dépit de la richesse du patrimoine culturel de l'Ouzbékistan, la gravité et l'urgence des problèmes économiques menacent cet héritage et le potentiel touristique qui s'y attache. Grâce aux services spécialisés de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) auxquels le PNUD a accès, et à l'appui de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le programme

/...

de pays comprend un projet sur le développement durable et le renouveau culturel. Pour un pays nouvellement indépendant, l'affirmation de son identité culturelle est une façon majeure de promouvoir l'intégration sociale ainsi que la paix et la stabilité. Bien que le projet ait pour objectif prioritaire la préservation, il se préoccupe également du développement de l'artisanat local et de l'industrie touristique, qui a la possibilité de devenir une source majeure de rentrées de devises pour le pays, les niveaux actuels dans ce domaine étant très faibles. D'un autre côté, le développement touristique sera essentiellement lié au secteur privé, dans un domaine à forte intensité de main-d'oeuvre qui offre un potentiel très significatif pour la création d'emplois. Le projet sera exécuté en étroite coopération avec les pays voisins de l'Ouzbékistan (Turquie, République islamique d'Iran, Pakistan et Inde), dont certains ont déjà fait savoir qu'ils entendaient y contribuer.

Environnement

31. La mer d'Aral, qui a été jadis l'un des plus grands lacs du monde, n'a cessé de diminuer de volume au cours des 30 dernières années. À l'heure actuelle, 90 % de l'eau des rivières Syr Darya et Amu Darya est détournée pour soutenir de grands projets d'irrigation pour la production cotonnière. L'Ouzbékistan est l'un des pays d'Asie centrale les plus touchés par cette crise. Sur les 50 millions d'habitants de cette région, environ 30 millions sont concernés par le problème de la mer d'Aral, qui a provoqué une dégradation des sols, une réduction de la qualité de l'eau potable et une pollution atmosphérique, et entraîné, par voie de conséquence, une forte augmentation des taux de mortalité maternelle et infantile. S'il est évident que les niveaux actuels de production cotonnière ne sont pas viables, il convient également d'améliorer d'urgence le sort des populations, notamment sur le plan de la santé. L'initiative conjointe entreprise par la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le PNUD au sujet de la crise de la mer d'Aral (Paris, juillet 1994) et à l'appui des décisions prises par les pays d'Asie centrale a débouché sur l'engagement de quelque 40 millions de dollars pour la première phase d'un programme, portant sur des études de faisabilité et un appui au renforcement des capacités des organismes intergouvernementaux qui supervisent et orientent les mesures entreprises au plan national, régional et international. Ces organes régionaux englobent une structure faîtière de coordination, le Conseil inter-États, qui est basé à Tachkent, et un fonds international situé à Almaty.

32. Pour aboutir aux résultats visés, ce programme devra bénéficier de l'appui vigoureux de la communauté internationale, afin de permettre aux initiatives bilatérales et multilatérales entreprises dans le cadre de la phase I de déboucher rapidement sur une collaboration entre les organismes techniques et de recherche nationaux et régionaux concernés. L'Office allemand de la coopération technique (GTZ), l'Agence pour le développement international (USAID) et le Gouvernement français ont notamment fait un premier pas modeste dans ce sens, en appuyant des activités aussi bien immédiates qu'à plus long terme. Un programme de recherche écologique et de contrôle environnemental pour les régions du delta de la mer d'Aral, entrepris par l'Unesco, est financé par le Gouvernement allemand. En vertu de son mandat, le PNUD joue le rôle de chef de file pour le renforcement des capacités des principaux organismes régionaux et nationaux, en utilisant pour cela les ressources nationales et régionales de CPI, ainsi qu'un don du Gouvernement des Pays-Bas. Un projet régional du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est spécialement consacré aux ONG et aux activités qu'elles entreprennent en matière de gestion et d'utilisation de l'eau dans les républiques d'Asie centrale.

33. À la réunion au sommet de Nukus, les chefs d'État des républiques d'Asie centrale ont officiellement invité les Nations Unies à organiser une conférence internationale sur la mer d'Aral dans cette ville, capitale de la Karakalpakie, une république autonome de l'Ouzbékistan située en bordure de la mer d'Aral. La conférence des Nations Unies prévue pour le milieu de 1995 s'efforcera d'examiner les implications de la crise de la mer d'Aral pour la viabilité à long terme de

l'environnement, et identifiera en outre les besoins urgents des populations les plus directement touchées.

C. Coopération dans des domaines autres que les principaux domaines d'activité du programme de pays

34. Les domaines autres que les principaux domaines d'activité du programme de pays comprennent l'aide humanitaire relative à l'établissement d'un cadre pour les mesures prises par les bailleurs de fonds en réponse aux besoins d'urgence, ainsi qu'une série de programmes régionaux, bien que certains d'entre eux viennent directement compléter et renforcer les principaux domaines du programme. Les programmes régionaux sont d'une importance particulière pour l'Ouzbékistan, compte tenu de sa situation de pays enclavé et du fait qu'il doit renforcer ses liens économiques avec ses pays voisins. Une attention particulière est donc accordée aux liens entre les programmes régionaux, sous-régionaux et nationaux. Les pays se sont déclarés le plus intéressés par les programmes concernant directement et sérieusement les pays de la sous-région. En dehors des domaines touchant la gestion et la coordination de l'aide et la mer d'Aral, les programmes englobent une importante initiative en matière de commerce et de transit, dont s'occupe la CNUCED en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), des programmes de lutte contre la drogue entrepris par le PNUCID, par le biais de son bureau de Tachkent, et la première phase d'un projet sur la biodiversité qui doit bénéficier d'un financement du FEM.

D. Modalités d'exécution et de gestion

35. Le programme de pays a pour but de passer de l'aide initiale de nature ponctuelle à une approche-programme après l'étape intermédiaire du document cadre de pays à court terme. Les éléments du programme serviront eux-mêmes à élaborer et à promouvoir une telle approche par le biais d'un dialogue permanent sur les mesures à prendre et d'un renforcement des capacités dans le contexte des projets. C'est ainsi que l'approche NATCAP, qui aide à définir les stratégies et à les mettre en oeuvre en insistant d'une manière essentielle sur leur prise en charge par les pays eux-mêmes, est prise pour modèle dans les domaines des privatisations et des réformes économiques, ainsi que pour la réforme et le développement du secteur social. La mise en oeuvre de ces activités sera facilitée par l'existence, à Tachkent, du Bureau unifié de l'ONU, comme par exemple dans le cas de la coopération étroite instaurée entre la CNUCED, l'ONUDI et l'OIT au titre des projets sur les privatisations et les réformes économiques. Ce bureau renforcera également l'utilisation de groupements non représentés de services de consultants et d'experts, comme par exemple dans le cadre des Services consultatifs internationaux de courte durée des Nations Unies (UNISTAR), du Programme des Volontaires des Nations Unies, du transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés (TOKTEN) ou des programmes du Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM).

36. L'exécution au plan national est un élément essentiel du projet de NATCAP et un objectif des projets de réforme dans les domaines d'activité prioritaire. Mais compte tenu de l'ampleur du changement au niveau des systèmes administratifs et de gestion, ce ne sera pas une tâche aisée, tant que le pays ne disposera pas de systèmes financiers et de systèmes d'audit répondant aux normes de transparence et de responsabilité requises. Cela dit, un premier pas a déjà été fait dans ce sens, et deux projets sont actuellement en cours d'exécution au plan national.

37. A mesure que le programme avancera, il devrait indiquer des stratégies ou des programmes particuliers susceptibles de faire l'objet d'un partage des coûts ou d'un financement parallèle. Le Gouvernement compte sur les capacités de mobilisation de ressources dont dispose le PNUD, et une attention particulière y sera prêtée, étant donné le niveau limité du CIP. Cela est également une considération pertinente pour les programmes régionaux du PNUD et des institutions spécialisées qui débouchent sur des programmes nationaux. On prêtera une attention particulière à la mobilisation de ressources dans les domaines, comme

/...

l'environnement ou la participation des femmes au développement, qui méritent d'être placés au premier rang des priorités, en raison des profondes incidences que cette période initiale de transition vers une société démocratique et une économie de marché a sur le plan économique et social.

Annexe I

ÉTAT FINANCIER RÉCAPITULATIF

I. MONTANT ESTIMATIF DES RESSOURCES (CIP + participation aux coûts)
 PRIS EN COMPTE POUR LA PROGRAMMATION

	<u>Milliers de dollars</u>	
Report du CIP du quatrième cycle	-	
CIP du cinquième cycle	6 283	
Total partiel, CIP		6 283
Participation aux coûts (État)	-	
Participation aux coûts (tiers)	876	
Total partiel, participation aux coûts		<u>876</u>
TOTAL		<u>7 159</u>

II. ALLOCATION DES RESSOURCES (CIP + participation aux coûts)
 PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ PRIORITAIRE (en milliers de dollars)

<u>Domaine d'activité prioritaire</u>	<u>CIP</u>	<u>Participation aux coûts</u>	<u>Total</u>	<u>Pourcentage du total des ressources</u>
Gestion économique et coordination de l'aide	2 125	666	2 791	38,9
Développement du secteur privé et privatisation	2 234	-	2 234	31,2
Réforme et développement du secteur social	<u>827</u>	<u>210</u>	<u>1 037</u>	<u>14,5</u>
Total partiel	5 186	876	6 062	84,6
Réserve non programmée	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL	<u>5 186</u>	<u>876</u>	<u>6 062</u>	<u>84,6</u>

III. ASSISTANCE COMPLÉMENTAIRE PROVENANT D'AUTRES SOURCES

	<u>Milliers de dollars</u>
A. Fonds administrés par le PNUD	873*
Ressources spéciales du Programme	408
Total partiel	<u>1 281</u>
B. Ressources additionnelles des Nations Unies	
FNUAP	672
Institutions des Nations Unies non financées par le PNUD :	
PNUCID	-
Département des affaires humanitaires	-
OMS	-
Total partiel	<u>672</u>
C. Ressources extérieures aux Nations Unies	<u>500**</u>
TOTAL	<u>2 453</u>

* Ce montant fait partie des 8 millions de dollars mobilisés au titre des besoins humains de caractère urgent. Des négociations sont en cours pour qu'une partie supplémentaire de ce montant soit mise à disposition par le biais du PNUD.

** Financement parallèle de l'Union européenne pour un projet de comptabilité.

/...

Annexe II

MATRICE DU PROGRAMME

Domaine d'activité prioritaire	Domaine d'activité principal a/					
	Élimination de la pauvreté et participation des collectivités au développement	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Renforcement des capacités de gestion	CTPD	Transfert et adaptation de technologies	Participation des femmes au développement
Gestion économique et coordination de l'aide			*		*	*
Développement du secteur privé et privatisation			*	*	*	
Réforme et développement du secteur social	*		*			*
Environnement	*	*		*		*
Coopération dans des domaines autres que les principaux domaines d'activité du programme				*		

a/ Les astérisques indiquent exclusivement les principaux couplages.
